

Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar

RNCP37598 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	311, 311m
Formacode(s)	31805
Code(s) ROME	N4103
Code(s) CFD	50031124 (CAP)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar a pour mission principale d'acheminer en toute sécurité les passagers dans le cadre de leurs déplacements réguliers et/ou occasionnels.

Au cours de sa mission de transport, il assure la relation client, contribue au suivi, à la fidélisation et s'emploie à véhiculer une image positive de son organisation.

Il exerce son métier en milieu urbain ou rural. Ses activités peuvent être menées dans des entreprises de transport routier de voyageurs, que l'on soit en transport :

- sur ligne régulière,
- scolaire,
- de tourisme (local, régional, national, ou international),
- occasionnel,
- à la demande,
- privé.

Le conducteur doit se conformer à une exigence de conduite professionnelle tout au long de la prestation de transport. Son activité requiert une hygiène de vie compatible avec la conduite d'un véhicule lourd en toute sécurité.

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités du titulaire du CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar sont les suivantes :

1. Déroulement d'une opération de transport
2. Conduite – Sécurité
3. Gestion de la relation client

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Déroulement d'une opération de transport :

Mettre en œuvre la mission de transport

Clôturer l'opération de transport

Conduite d'un véhicule en sécurité :

Conduire un véhicule

Gérer les situations d'incident, d'accident et de contrôle routier

Gestion de la relation client :

Prendre en charge le client
Traiter l'information liée au service
Suivre et fidéliser le client
Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique
Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)
Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F)
Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)
Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)
Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)
Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)
Mathématiques et physique-chimie
Rechercher, extraire et organiser l'information
Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
Expérimenter, utiliser une simulation
Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés
Éducation physique et sportive
Développer sa motricité
S'organiser pour apprendre et s'entraîner
Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
Construire durablement sa santé
Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique
Prévention-santé-environnement
Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
Agir face à une situation d'urgence
Langue vivante étrangère
L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :
Comprendre la langue orale
Comprendre un document écrit
S'exprimer à l'écrit
S'exprimer à l'oral en continu
Interagir à l'oral
Dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle
Bloc facultatif – langue vivante
L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :
S'exprimer à l'oral en continu

Interagir à l'oral

Comprendre un document écrit

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Bloc facultatif – Arts appliqués et cultures artistiques

Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design

Établir des propositions cohérentes d'expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé

Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques

Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design

Consolider une proposition

Présenter graphiquement ou en volume une intention

Rendre compte à l'oral et/ou à l'écrit une démarche partielle de conception design

Bloc facultatif – Mobilité

Uniquement pour les scolaires (Établissements publics et privés sous contrat), apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) et stagiaires de la formation professionnelle continue (Établissements publics)

Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger

Caractériser le contexte professionnel étranger

Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger

Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France

Se repérer dans un nouvel environnement

Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

Blocs de compétences

RNCP37598BC01 — Déroulement d'une opération de transport

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre la mission de transport

Clôturer l'opération de transport

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en Cours de Formation (CCF)

- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé.

Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique, écrit et oral

- Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour pouvoir se présenter à l'épreuve professionnelle EP1 "Déroulement d'une opération de transport", les candidats scolaires des établissements privés hors contrat, les candidats des organismes de formation professionnelle continue non habilités au Contrôle en cours de formation (CCF), les candidats de l'enseignement à distance et les candidats individuels doivent présenter une carte de qualification de conducteur (CQC) en cours de validité pour la catégorie D.

Rappel important :

Aucun prérequis n'est demandé aux candidats suivants pour s'inscrire aux épreuves professionnelles :

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat)

Tous les apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités ou non au CCF, CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique)

Formation professionnelle continue dans les établissements habilités au CCF

RNCP37598BC02 — Conduite d'un véhicule en sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire un véhicule

Gérer les situations d'incident, d'accident et de contrôle routier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation

professionnelle continue dans un établissement public : CCF

- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé.

Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique, écrit et oral

- Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour pouvoir se présenter à l'épreuve professionnelle EP2 "Conduite d'un véhicule en sécurité", les candidats scolaires des établissements privés hors contrat, les candidats des organismes de formation professionnelle continue non habilités au Contrôle en cours de formation (CCF), les candidats de l'enseignement à distance et les candidats individuels doivent présenter une carte de qualification de conducteur (CQC) en cours de validité pour la catégorie D.

Rappel important :

Aucun prérequis n'est demandé aux candidats suivants pour s'inscrire aux épreuves professionnelles :

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat)

Tous les apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités ou non au CCF, CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique)

Formation professionnelle continue dans les établissements habilités au CCF

RNCP37598BC03 — Gestion de la relation client

LISTE DE COMPÉTENCES

Prendre en charge le client

Traiter l'information liée au service

Suivre et fidéliser le client

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique et oral
- Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour pouvoir se présenter à l'épreuve professionnelle EP3 "Gestion de la relation client", les candidats scolaires des établissements privés hors contrat, les candidats des organismes de formation professionnelle continue non habilités au Contrôle en cours de formation (CCF), les candidats de l'enseignement à distance et les candidats individuels doivent présenter une carte de qualification de conducteur (CQC) en cours de validité pour la catégorie D.

Rappel important :

Aucun prérequis n'est demandé aux candidats suivants pour s'inscrire aux épreuves professionnelles :

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat)

Tous les apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités ou non au CCF, CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique)

Formation professionnelle continue dans les établissements habilités au CCF

RNCP37598BC04 — Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer

Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu

Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer

Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques

Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)

S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et

construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)

Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)

Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)

Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

non

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

non

RNCP37598BC05 — Mathématiques et physique-chimie

LISTE DE COMPÉTENCES

Rechercher, extraire et organiser l'information

Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité

Expérimenter, utiliser une simulation

Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion

Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

non

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

non

RNCP37598BC06 — Éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Développer sa motricité

S'organiser pour apprendre et s'entraîner

Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter

Construire durablement sa santé

Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

non

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

non

RNCP37598BC07 — Prévention sécurité environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation

Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention

Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix

Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté

Agir face à une situation d'urgence

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

non

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

non

RNCP37598BC08 — Langue vivante étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

Comprendre la langue orale

Comprendre un document écrit

S'exprimer à l'écrit

S'exprimer à l'oral en continu

Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

non

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

non

RNCP37598BC09 — Langue vivante (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

S'exprimer à l'oral en continu

Interagir à l'oral

Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel oral
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel oral

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

non

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

non

RNCP37598BC10 — Arts appliqués et cultures artistiques (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design
Établir des propositions cohérentes d'expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé
Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques
Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design
Consolider une proposition
Présenter graphiquement ou en volume une intention
Rendre compte à l'oral et/ou à l'écrit une démarche partielle de conception design

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel écrit
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

non

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

non

RNCP37598BC11 — Mobilité (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
Caractériser le contexte professionnel étranger
Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
Se repérer dans un nouvel environnement
Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) : Pratique orale
- Scolaires (Établissements privés hors contrat) : Pratique orale

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

non

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

non

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar peut exercer ses missions dans le transport urbain ou interurbain, dans les entreprises de tous types et de toutes tailles :

- très petites entreprises (TPE)
- petites et moyennes entreprises (PME)
- entreprises de taille intermédiaire (ETI)
- grandes entreprises
- régions
- sociétés publiques locales (SPL)
- sociétés d'économie mixte (SEM)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Première expérience professionnelle :

- conducteur d'autocar
- conducteur receveur

- conducteur en service librement organisé (SLO)
- conducteur accompagnateur de transport spécialisé de personnes handicapées ou à mobilité réduite
- conducteur d'autobus/de trolleybus
- agent d'accueil

Après une première expérience professionnelle de conducteur :

- conducteur tourisme
- conducteur grand tourisme
- conducteur grand tourisme confirmé
- conducteur en événementiel
- conducteur de transport guidé (conducteur de tramway ou wattman, conducteur de métro)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le code de la route, notamment ses articles L. 221-4, R.221-1 et D.221-3, et le code des transports, notamment ses articles R. 3314-1 et R. 3314-3, régissent les activités du conducteur routier de voyageurs.

Les textes réglementaires suivants s'appliquent :

Directive 2003/59/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2003 relative à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs

Arrêté du 26 février 2008 modifié fixant la liste des titres et diplômes de niveaux IV et V admis en équivalence au titre de la qualification initiale des conducteurs de certains véhicules affectés aux transports routiers de marchandises ou de voyageurs

Arrêté du 23 avril 2012 fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE

Arrêté du 17 janvier 2013 portant application de l'article D. 222-8 du code de la route et fixant les conditions et modalités d'obtention du permis de conduire au vu des diplômes, certificats ou titres professionnels de conducteur routier, modifié par l'arrêté du 18 juillet 2022

Pour exercer son métier, le conducteur agent d'accueil en autobus et autocar doit être titulaire du permis D et de la carte de qualification de conducteur (CQC).

Concernant l'obtention du permis D et de la CQC, Il faut distinguer deux cas :

- 1er cas : candidats scolaires des établissements privés hors contrat, les candidats des organismes de formation professionnelle continue non habilités au Contrôle en cours de formation (CCF), les candidats de l'enseignement à distance et les candidats individuels : La CQC, et donc en amont le permis D, ne sont pas intégrés au CAP C4A
- 2d cas: candidats scolaires des établissements publics et privés sous contrat ; tous les apprentis ; stagiaires de la formation professionnelle continue dans les établissements habilités au CCF : Le permis D et la CQC sont intégrés au CAP C4A : le permis D (et en amont le permis B) est préparé et passé dans le cadre du diplôme. Le permis de conduire de catégorie D est délivré sur la base du relevé de notes du CAP C4A (et d'autres documents demandés) ; la CQC est délivrée ultérieurement.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 900 €
Familles professionnelles (FAP)	J3X41 — Conducteurs de transport en commun sur route · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	12 211
Jugés difficiles à recruter	61 %
Emplois saisonniers	16 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour pouvoir se présenter à chaque épreuve professionnelle, les candidats scolaires des établissements privés hors contrat, les candidats des organismes de formation professionnelle continue non habilités au Contrôle en cours de formation (CCF), les candidats de l'enseignement à distance et les candidats individuels doivent présenter une carte de qualification de conducteur (CQC) en cours de validité pour la catégorie D.

Information :

Aucun prérequis n'est demandé aux candidats suivants pour s'inscrire aux épreuves professionnelles :

- Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat)
- Tous les apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités ou non au CCF, CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP FCIP assurant toute la formation théorique)
- Formation professionnelle continue dans les établissements habilités au CCF

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1/ De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2/ De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 433 €
Selon la branche	9 047 € – 15 280 €
Prise en charge	Branches concernées
12 433 €	Valeur par défaut · 209 branches
15 280 €	CPNE des réseaux de transports publics urbains de voyageurs, CPNE transport et activités auxiliaires, CPNEFP des commerces de gros
9 047 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2028

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2714

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047396132>

Lien ONISEP : CAP conducteur agent d'accueil en autobus et autocar

Eduscol :

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37598/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	4 990 € – 14 400 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	14
Organismes gestionnaires (CFA)	13
Organismes formateurs	13
Régions couvertes	7
Départements couverts	13
Organismes certifiés Qualiopi	13
Sessions	de 09/2025 à 06/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).